

Contrat de Location & Conditions générales du Château de Laconnex

Conditions générales

1. Tarifs

La location de la salle, située route de la Parraille 11 à Laconnex, s'élève à :

- 400 CHF pour des apéritifs un jour en semaine (lundi-jeudi environ 4h)
- 700 CHF pour des repas un jour en semaine (lundi-jeudi environ 6h)
- 500 CHF pour des apéritifs un jour en weekend (vendredi-dimanche environ 4h)
- 800 CHF pour des repas un jour en weekend (vendredi-dimanche environ 6h).

La location comprend un espace de 80 m², une petite cuisine, deux toilettes et le mobilier (chaises et tables). L'accès et les toilettes sont prévus pour les personnes à mobilité réduite.

2. Cuisine

Le soussigné s'engage à définir l'utilisation qu'il souhaite faire de la cuisine (apéritif, repas, service traiteur). Le service traiteur du choix du locataire doit être suisse. Le domaine dispose de verres et d'une petite vaisselle. Le soussigné doit avertir le propriétaire s'il souhaite en avoir l'usage et dans ce cas, la vaisselle doit être rendue dans un état impeccable de propreté.

3. Nappage & serviettes

Le locataire apporte ses nappes et serviettes et s'engage à ne pas faire de dégât sur les tables.

4. Réservation

Pour toute réservation, il convient de remplir le formulaire se trouvant annexé au document. La réservation ne sera définitive qu'à la réception d'un acompte de 50% du montant de la location. Le propriétaire se réserve le droit d'annuler votre réservation en cas de non-respect de cette condition.

5. Durée de la réservation

Le propriétaire s'engage à mettre à disposition des locaux propres et dans les temps. Les modalités de mises à disposition des clés sont à convenir entre le propriétaire et le locataire. Veuillez noter que la musique et toute autre forme de bruit extérieur doivent être coupées à 22h. En cas de nuisance, le propriétaire rejette la responsabilité sur le locataire du présent contrat et tous frais seront à la charge du locataire.

6. Parking

L'organisateur de l'événement est responsable de la gestion du parking. Il doit veiller à ce que ses invités ne se garent pas chez les voisins. Il est interdit de faire le tour du bâtiment en

voiture. Les usagers du parking sont seuls responsables pour tout dommage. Les voitures sont autorisées uniquement sur le parking et le chemin d'accès.

7. Nettoyage de la salle & de la cuisine

Le locataire élimine ses déchets et est responsable de la remise en état de tous les espaces mis à disposition. Le prix de la location comprend un nettoyage de la salle.

8. Tables & chaises

Le mobilier et matériel ne peuvent pas être sortis de la salle sans autorisation du propriétaire. Les tables doivent être rendues nettoyées, rangées et pliées dans un coin de la salle. Ne pas appuyer les tables contre les murs.

9. Vins & Boissons

Les vins et mousseux consommés sur place lors de votre événement doivent exclusivement être issus du domaine du Château de Laconnex. Il est interdit d'apporter vos propres vins, champagne et vin doux. Le reste des boissons est libre de votre choix.

10. Dégâts

En cas de dégât causé au mobilier, à la salle, à la cuisine ou tout autre endroit du domaine, les réparations ou le remplacement du matériel vous sera facturé. Vous attestez être couvert par une assurance responsabilité civile. Au cas où un dégât ait lieu, veuillez avoir la courtoisie de l'annoncer au propriétaire et d'utiliser cette assurance.

11. Annulation

Le remboursement de l'acompte en cas d'annulation :

- un mois à l'avance : 100% de l'acompte est remboursé
- entre deux semaines et un mois : 50% de l'acompte est remboursé
- moins de deux semaines : pas de remboursement

12. Respect des lieux

Il est formellement interdit de fumer à l'intérieur. Des cendriers sont mis à votre disposition à l'extérieur.

Il est interdit de fixer des décorations sur les murs, boiserie, plafonds, etc. avec des clous, agrafes ou punaises.

Veuillez respecter les lieux. Il est interdit de pénétrer dans les champs entourant le bâtiment ainsi que les autres parties du hangar.

La surveillance des enfants présents lors des manifestations incombe aux parents. Les dégâts occasionnés par un/une convive ou toute personne liée à la fête seront à la charge du locataire. Le propriétaire décline toute responsabilité en cas d'accident ne relevant pas de l'emplacement lui-même.

Confirmation de réservation

Nom & Prénom :

Adresse :

Code postale & Localité :

Téléphone portable :

E-mail :

Date de la location :

Nombre d'invités :

Heures de la fête (début et fin approximative) :

Traiteur :

Nombre de tables souhaitées :

Nombre de chaises souhaitées :

Remarque :

Le soussigné déclare avoir pris connaissance des conditions de location et de s'y conformer.

Lieu :

Date :

Signature :